

NORMES DE LA COLLECTION BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES SCIENCES RELIGIEUSES

Afin d'optimiser le temps consacré à votre manuscrit, les deux points à retenir sont les suivants :

- **l'emploi uniforme des pratiques choisies** (abréviations, translittérations, etc.);
- **le strict respect des normes suivantes.**

Les ouvrages sont publiés dans un délai de dix-huit mois à compter de la date de réception du manuscrit définitif.

<https://www.ephe.psl.eu/bibliotheque-de-lecole-des-hautes-etudes-sciences-religieuses>
<https://www.brepols.net/series/BEHE#publications>



École Pratique
des Hautes Études



I. Éléments à fournir

Texte

Un fichier par chapitre au format Word. Nommer les fichiers dans l'ordre d'apparition dans le manuscrit :

00_introduction ; 01_chap01 ; 02_chap02, etc.

Le texte complet au format PDF, paginé, images incluses (à l'emplacement souhaité dans le texte), accompagné d'une bibliographie de fin de volume et de la table des matières. Ce fichier correspond exactement aux fichiers Word.

Illustrations

Les illustrations devront impérativement nous être envoyées dans un **dossier séparé** aux formats .jpg, .tif ou .psd, en 300 ppp (dpi) minimum. Il conviendra également de prévoir la taille des cartes, des figures et des tableaux en fonction du gabarit d'empagement des volumes de la collection, soit : 109 × 184 mm.

Ce dossier contiendra également un fichier texte contenant toutes les légendes et les crédits des figures. Nommer les figures dans l'ordre d'apparition du manuscrit :

01_chap01_Fig01 ; 01_chap01_Fig02, etc.

L'auteur s'assure que les œuvres tierces reproduites dans son manuscrit sont **libres de droits** ou qu'il a acquis auprès des ayants droit les **autorisations de reproduction** et de diffusion aux formats papier et numérique.

Au-delà d'un cahier couleurs de 16 pages, une participation aux frais d'impression pourra être demandée par Brepols.

Couverture

Un texte de 4^e de couverture comprenant la présentation de l'ouvrage (1 500 signes espaces comprises maximum) et la présentation du ou des auteur(s) (300 à 500 signes espaces comprises).

Une image de couverture en couleurs, aux formats .jpg, .tif ou .psd, en 300 ppp (dpi) minimum. La taille de l'image sera au minimum de 10 cm sur 5.

II. Présentation et structuration du manuscrit

Mise en forme

La mise en forme doit être la plus simple possible. N'utilisez pas de feuilles de styles, ni de listes à puces pour les titres.

La police utilisée sera **impérativement le Times New Roman**.

Les appels de note dans un titre et un sous-titre sont à proscrire.

Si vous utilisez des caractères diacritiques, phonétiques, ou des caractères non latins, voici la liste des polices à utiliser :

- *Arabe, hébreu et persan* : Times New Roman
- *Chinois* : PMingLiu
- *Grec et copte* : IFAO Grec (<https://www.college-de-france.fr/fr/ressources-en-ligne-developpees-par-le-professeur-fournet-et-son-equipe>)
- *Japonais* : Hiragino
- *Syriaque* : Meltho (<https://bethmardutho.org/meltho/>)

Structure formelle

Pas plus de 3 niveaux d'intertitres. Les différents niveaux de titres devront être clairement identifiables.

Les citations de plus de quatre lignes introduites par un deux-points feront l'objet d'un paragraphe autonome, sans guillemet et avec un retrait à droite (voir icône ci-dessous) :



Les capitales devront être accentuées :

À partir, Moyen Âge, île-de-France, Égypte, etc.

Les guillemets français seront employés exclusivement (« ») ; les guillemets anglais doubles (“ ”) seront utilisés dans les textes rédigés dans d'autres langues ou à l'intérieur d'une phrase entre guillemets français (« “ ” »).

Abréviations

- *op. cit.*, *ibid.*, *id.*, etc., sont à proscrire.
- « éd. » sera utilisé à l'exclusion de toute autre forme (ed., eds., dir., dirs.).

Règles générales : quand une abréviation est construite par suppression des lettres finales (ex. « chap. » pour « chapitre »), ces lettres finales sont remplacées par un point, ce dernier étant toujours précédé d'une consonne ; quand les lettres finales sont conservées (par ex. « M^{me} »), elles se mettent en exposant.

On ne doublera pas les abréviations par lettre unique (« p. » et non « pp. »).

- | | |
|--|--|
| — 1 ^{er} , 1 ^{re} , 2 ^e ; 1 ^{ers} , 1 ^{res} , 2 ^e , etc.
pour <i>premier(s)</i> , <i>première(s)</i> ,
<i>deuxième(s)</i> , etc. | — éd. pour <i>éditeur(s)</i> et <i>directeur(s)</i> |
| — apr. J.-C. pour <i>après Jésus-Christ</i> | — et suiv. pour <i>et [pages] suivante(s)</i> |
| — av. J.-C. pour <i>avant Jésus-Christ</i> | — etc. pour <i>et cetera</i> [« etc. » est toujours
précédé d'une virgule] |
| — ca pour <i>circa</i> | — fasc. pour <i>fascicule(s)</i> |
| — chap. pour <i>chapitre(s)</i> | — fol. pour <i>folio(s)</i> |
| — col. pour <i>colonne(s)</i> | — M. , MM. pour <i>Monsieur, Messieurs</i> |
| | — M^{gr} pour <i>Monseigneur</i> |

- **M^{lle}, M^{lles}** pour *Mademoiselle, Mesdemoiselles*
- **M^{me}, M^{mes}** pour *Madame, Mesdames*
- **ms.** pour *manuscrit*
- **mss** pour *manuscripts*
- **n.** pour *note(s)*
- **paragr.** ou **§** pour *paragraphe(s)*
- **prof.** pour *professeur*
- **s. d.** pour *sans date*
- **s. l.** pour *sans lieu*
- **St- / Ste-** pour *Saint- / Sainte*-[nom propre]
- **suppl.** pour *supplément(s)*
- **tabl.** pour *tableau(x)*
- **t.** pour *tome(s)*
- **v.** pour *vers* [singulier et pluriel]
- **vol.** pour *volume(s)*
- **n^o, n^{os}** pour *numéro, numéros*
[utiliser la lettre « o » en exposant]

Pour les normes anglo-saxonnes, se référer au *Style Guide* de la *Bibliothèque de l'École des hautes études, sciences religieuses* (<https://www.ephe.psl.eu/bibliotheque-de-lecole-des-hautes-etudes-sciences-religieuses>).

III. Références bibliographiques

Notes de bas de page

La bibliographie de fin de volume (ci-dessous) permet d'abrégé les références dans les notes de bas de page (**dès la première occurrence**). Dans les notes, on ne donnera donc que l'initiale du prénom et le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage ou de l'article (les premiers mots significatifs), suivis des numéros de tomes et volumes éventuels et de la page. Ce modèle s'appliquera dans le cas d'une monographie, d'un collectif et d'un article issu d'une revue.

S. Peperstraete, *À l'ombre de Quetzalcoatl*, p. 23.

J.-P. Vernant, P. Vidal-Naquet, *La Grèce ancienne*, t. I, p. 25-58.

M. A. Amir-Moezzi et al., éd., *L'Ésotérisme shi'ite*, p. 32.

E. Kohlberg, « Some Notes on the Imamite Attitude to the Qur'ān ».

- *op. cit.*, *ibid.*, *id.*, etc., sont à proscrire. La référence abrégée est répétée.
- « éd. » sera utilisé à l'exclusion de toute autre forme (ed., eds., dir., dirs.).
- Les tomes et volumes seront indiqués en chiffres romains.

Bibliographie de fin de volume

Le modèle donné ci-après devra être impérativement respecté.

Les auteurs ou éditeurs multiples seront séparés par un point-virgule.

Kedzierska Manzoni, Agnieszka ; Albert, Jean-Pierre, éd., *Entre évitement et alliance. Formes mineures du divin*, Turnhout, 2024.

À partir de trois auteurs, ne mentionner que le premier suivi de *et al.*

Belayche, Nicole et al., éd., *Les mystères au II^e siècle de notre ère : un tournant*, Turnhout, 2021.

Les noms des villes d'édition seront francisés (Londres plutôt que London). S'il existe plusieurs villes d'édition, elles seront séparées par une **virgule**.

La mention des maisons d'édition et des collections est facultative. Si vous choisissez de les citer, il conviendra de le faire partout dans cet ordre : ville, éditeur, date d'édition :

Turnhout, Brepols, 2024.

OUVRAGES ANCIENS ET JUSQU'AU XVII^e SIÈCLE INCLUS

Le prénom de l'auteur original (s'il y en a un) sera développé. La mention de l'éditeur scientifique sera insérée après le titre de l'ouvrage, introduite par éd. et/ou trad.

Cicéron, M. T. *Ciceronis pars prima sive opera rhetorica et oratoria*, éd. et trad. E. Schutz, J. Rinn, Paris, 1831-1832.

John Donne, *Devotions upon Emergent Occasions*, éd. A. Raspa, New York, Oxford, 1987.

François Rabelais, *Œuvres*, t. II. *Le Tiers livre des faits et dicts héroïques du bon Pantagruel*, éd. C. Marty-Laveaux et al., Paris, 1868-1903.

MONOGRAPHIE

Nom de l'auteur, prénom, *Titre de l'ouvrage*, numéro du tome. *Titre du tome*, lieu d'édition, date d'édition.

Peperstraete, Sylvie, *À l'ombre de Quetzalcoatl. Les prêtres et l'organisation sacerdotale aztèques*, Turnhout, 2023.

Mauriac, François, *Œuvres complètes*, t. I, Paris, 1954.

Vernant, Jean-Pierre ; Vidal-Naquet, Pierre, *La Grèce ancienne*, t. I. *Du mythe à la raison*, Paris, 1990.

COLLECTIF

Nom de l'auteur, prénom, éd., *Titre de l'ouvrage*, lieu d'édition, date d'édition.

Amir-Moezzi, Mohammad Ali et al., éd., *L'Ésotérisme shi'ite, ses racines et ses prolongements*, Turnhout, 2016.

ARTICLE

Dans un collectif :

Nom de l'auteur, prénom, « Titre de l'article », **dans*** initiale prénom Nom, éd., *Titre de l'ouvrage*, lieu d'édition, date d'édition.

* Ne jamais utiliser in.

Kohlberg, Etan, « Some Notes on the Imamite Attitude to the Qur'ān », dans S. M. Stern et al., éd., *Islamic Philosophy and the Classical Tradition, Essays Presented to Richard Walzer*, Oxford, 1972, p. 209-224.

Dans un périodique :

Nom de l'auteur, prénom, « Titre de l'article », *Titre du périodique* volume en chiffres arabes (date de publication), pagination.

Millet, Olivier, « Calvin et les libertins : le libertin comme clandestin, ou *De la sphère clandestino-libertine* », *La Lettre clandestine* 5 (1996), p. 226-239.

Dans une revue en ligne :

Goossaert, Vincent, « Histoire du taoïsme et des religions chinoises », *Annuaire EPHE-SR* 124 (2017), p. 25-30, <https://doi.org/10.4000/asr.1580>.

TEXTES ISSUS DE LA BIBLE ET D'AUTRES CORPUS RELIGIEUX

Ils seront cités, dans leur forme abrégée et en romain, selon la norme de la TOB (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Mod%C3%A8le:TOB>), sans point : Gn, Ex, Lv, Nb, Dt, etc.

Gn 3, 5-9, Lv 1, 4-5.

Les noms de corpus se composent en caractères romains (et non en italiques).

la Bible, le Coran, le Codex, la Mishna, les Upanishad, etc.

Traditionnellement, les références aux *Patrologie grecque*, *Patrologie latine* et au *Corpus Christianorum*, lorsqu'elles sont au long, sont en italiques. Leurs abréviations (PG, PL, CC) seront, quant à elles, en romain.

MÉMOIRE ET THÈSE

Nom de l'auteur, prénom, *Titre*, type de mémoire (maîtrise, thèse, etc.), établissement, lieu, année de soutenance.

Ashian, Zahra, *L'herméneutique spirituelle (tawil) dans les ouvrages mystiques : approche exégétique de Sayyed Haydar Amoli*, thèse de doctorat, EPHE-PSL, Paris, 2023.

CATALOGUES DE RÉFÉRENCE

Pour vérifier ou compléter vos références bibliographiques, nous vous recommandons d'utiliser les catalogues ci-dessous.

Pour les publications françaises, utiliser de préférence :

- Catalogue de la BNF : <http://catalogue.bnf.fr>
- Catalogue collectif de France : <http://ccfr.bnf.fr>
- Sudoc : <http://www.sudoc.abes.fr>

Pour les publications étrangères, utiliser de préférence :

- Karlsruhe Virtual Catalog : <https://kvk.bibliothek.kit.edu/index.html?lang=en&digitalOnly=o&embedFulltitle=o&newTab=o>
- British Library : https://bllo1.primo.exlibrisgroup.com/discovery/search?vid=44BL_INST:BLLO1&lang=en
- U.S. Library of Congress : <https://catalog.loc.gov/>

Notices d'autorité :

Pour harmoniser l'orthographe des noms propres (Jean de Meun ou Jean de Meung), on s'assurera d'employer une graphie unique et de consulter les répertoires de notices d'autorité suivants :

- Catalogue de la BNF : <https://catalogue.bnf.fr/recherche-autorite.do?pageRech=rat>
- IdRef (Sudoc) : <http://www.idref.fr/autorites/autorites.html>
- VIAF (fichier d'autorité international virtuel) : <http://viaf.org/>

Note aux directeurs d'ouvrages collectifs

1. Les directeurs de collectifs sont les seuls interlocuteurs du service des publications.
2. Remettre aux auteurs, dès la tenue du colloque ou dès le début du projet de collectif, les présentes normes ainsi que le formulaire de contrôle éditorial. Cette étape est indispensable pour obtenir une présentation homogène des textes.
3. Revoir attentivement les textes envoyés par les auteurs :
 - a. sur le fond, s'assurer que le texte ne dépare pas dans la publication. Si besoin, demander aux auteurs les modifications nécessaires. S'assurer également que les articles n'ont pas déjà été publiés. Brepols effectue systématiquement un contrôle. Si un article a déjà été publié, il devra être supprimé.
 - b. sur la forme, s'assurer de l'homogénéisation des pratiques : vérifier la conformité des textes avec les normes de la collection ; effectuer les corrections nécessaires. Revoir en particulier les textes traduits. Corriger les éventuelles problèmes de vocabulaire ou de syntaxe. Harmoniser la présentation des articles.
 - c. Structurer votre projet éditorial – celui-ci ne doit en aucun cas être une simple collection d'articles. Rédiger un avant-propos ou une introduction suffisamment substantielle.
4. Pas de bibliographie par article, mais une bibliographie de fin de volume.

Liste des contacts

Directeurs de la collection

Mohammad Ali Amir-Moezzi : ali.amir-moezzi@ephe.psl.eu

Ivan Guerneur : ivan.guerneur@ephe.psl.eu

Membres de l'équipe des publications

Laurent Garrigues (responsable du service) : laurent.garrigues@ephe.psl.eu

Morgan Guiraud (éditeur) : morgan.guiraud@ephe.psl.eu

Cécile Guivarch (éditrice) : cecile.guivarch@ephe.psl.eu

Justine Parmentier (éditrice) : justine.parmentier@ephe.psl.eu

*
**

*Pour toute question ou demande d'information,
n'hésitez pas à nous contacter.*

Le service des publications



École Pratique
des Hautes Études

PSL